

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1

- Vu l'article L.952-6-1 du Code de l'éducation;
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25;
Vu le décret n°84-431 modifié du 6 juin 1984 relatif aux dispositions statutaires des enseignants-chercheurs;
Vu le décret n°2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs;
Vu la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n°08-0069 du 23 avril 2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs;
Vu la validation par le conseil d'administration de l'université de Rennes 1 de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour l'année 2022, en date du 09 décembre 2021;
Vu l'avis favorable du Conseil Académique de l'université de Rennes 1 pour l'ouverture du poste PR0039 à la mutation en date du 07 décembre 2022;
Vu les avis du conseil académique en formation restreinte de l'université de Rennes 1, sur la composition numérique et sur la composition nominative des comités de sélection de la campagne 2022, en date du 25 janvier 2022;

ARRETE

Article 1er : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un.e Professeur.e des Universités pour le poste PR 0039 (section 01) est fixée à 10 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un.e Professeur.e des Universités est fixée ainsi qu'il suit:

UFR : Faculté de droit et de science politique n° de l'emploi : PR 0039 (Galaxie 4608) Profil court : Droit des affaires, droit patrimonial de la famille Unité de recherche : CDA - Centre de Droit des Affaires								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Membres appartenant à l'établissement								
Spécialiste de la discipline	Civilité	Nom	Prénom	UFR	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
Oui	M.	MORTIER	Renaud	Droit	Professeur des universités	CDA	Droit des sociétés, Droit des Affaires, Droit patrimonial	1
Oui	Mme	CICILE-DELFOSE	Marie-Laure	Droit	Professeure des Universités	CDA	Droit Civil	1
Oui	Mme	DURAND-PASQUIER	Gwénaëlle	Droit	Professeure des Universités	IODE	droit immobilier – droit de la construction – droit des contrats-responsabilité	1
Oui	M.	QUEGUINER	Jean-Sébastien	Droit	Professeur des universités	CDA	Droit international privé ; Droit du commerce international	1
Oui	M.	THOMASSIN	Nicolas	Droit	Professeur des universités	CDA	Droit des obligations, Drois des biens, Droit des sociétés	1

Membres extérieurs à l'établissement								
Spécialiste de la discipline	Civilité	Nom	Prénom	Etablissement	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
Oui	Mme	DANIS-FATOME	Anne	Paris-Nanterre	Professeure des Universités	CEDCACE	Droit civil, Droit des affaires, Droit du numérique	1
Oui	Mme	JULLIAN	Nadège	Toulouse-Capitole	Professeure des Universités	CDA	Droit des sociétés, fiscalité patrimoniale, régime des obligations	1
Oui	M.	DALMAU	Rémi	Lorraine	Professeur des universités	IRJS	Droit des Affaires, fiscalité des Affaires	1
Oui	M.	KILGUS	Nicolas	Clermont-Ferrand	Professeur des universités	CMH - EA n°4232	Droit des biens, Droit patrimonial de la famille, Droit des sociétés, Droit bancaire	1
Oui	Mme	TISSEYRE	Sandrine	Toulouse-Capitole	Professeure des Universités	CDA	Droit privé et sciences criminelles	1

Article 3 : M. Renaud MORTIER, Professeur des Universités, est désigné en qualité de Président de ce comité de sélection.

Article 4 : Mme Gwénaëlle DURAND-PASQUIER, Professeure des Universités, est désignée en qualité de Vice-Présidente de ce comité de sélection.

Article 5 : Les auditions pour le poste PR 0039 ne prendront pas la forme spécifique d'une mise en situation professionnelle.

Article 6 : Le comité fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2022, pour le poste PR 0039. Après avoir rendu son avis, il est mis fin au comité de sélection.

Article 7 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 04 mars 2022

Le Président de l'Université de Rennes 1

David ALIS

